



Bordeaux, le 26 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hébergement d'urgence des familles de demandeurs d'asile

À la demande du préfet de la Gironde, Didier LALLEMENT, l'ensemble des services de l'État est mobilisé pour qu'aucune famille avec enfant ne dorme à la rue en Gironde. Des efforts considérables ont été menés ces derniers mois pour accroître les capacités d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile et des personnes sans abri.

On compte aujourd'hui, pour le département de la Gironde, 2 223 places pour les demandeurs d'asile dont plus de la moitié ont été créées ces 18 derniers mois et 1 253 places au titre du dispositif de droit commun.

De nouvelles familles arrivent chaque jour en Gironde, une solution d'hébergement leur est proposée dès qu'elles sont repérées par les services de l'État, comme cela a été le cas hier avec la famille albanaise, installée Esplanade Charles de Gaulle, à qui une solution de relogement a été proposée dans la soirée.

Malgré les efforts significatifs, des familles peuvent être en attente d'une proposition d'hébergement, en particulier au moment de leur arrivée. Toutefois, les remontées faites par la maraude du Samu social présente toutes les nuits dans les rues de la métropole bordelaise permettent si nécessaire de faire des propositions aux familles repérées et d'assurer qu'aucun enfant ne dorme dehors.

Le préfet réaffirme conformément aux instructions du gouvernement que des propositions d'hébergement sont faites à toutes les familles avec enfants.